

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
N° 2014/42  
**OBJET : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A LA MISSION  
LOCALE DES GRAVES**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 21

Date convocation du Conseil Communautaire : 14/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 14/04/2014

Le 22 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
THIERRY BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mr FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	A	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	Mr LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AULANIER est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CCM A LA MISSION LOCALE DES GRAVES

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 4, section « Actions sociales » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/02 du 6 mars 2003, adhérant à la Mission Locale des Graves,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2008/85 désignant les représentants qui allaient siéger à cette structure

Exposé :

Par délibérations ci-dessus mentionnées, la Communauté de Communes de Montesquieu décidait d'adhérer à la Mission Locale des Graves. Et celles ou elle désignait les représentants qui allaient siéger à cette structure.

En raison du renouvellement des conseillers communautaires, il convient de désigner les nouveaux représentants à cette structure.

### *Le Conseil de communauté à l'unanimité :*

1. **Désigne** chacun des Maires des treize communes de la Communauté comme membres de l'Assemblée Générale de l'association et quatre représentants de notre Collectivité au Conseil d'administration de l'Association :

- 1 - M. TAMARELLE
- 2 - M. CONSTANT
- 3 - Mme BOURROUSSE
- 4 - Mme LABASTHE
- 5 - M. CHEVALIER

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

**Document signé électroniquement**

